La Direction Technique assure la réalisation et le suivi des études et des projets dans le cadre d'un processus planifié....
Cette direction a la charge de la mise en œuvre des activités techniques de l'Autorité (planification et suivi des projets, études, ..). Elle est dirigée par un Directeur Technique et comprend deux divisions :

Une Division de la Planification et des Études qui a la charge de réaliser :

- - la planification du Plan d'Actions de Développement Durable (PADD) du Bassin et la programmation des actions en veillant à la cohérence et la complémentarité des projets de développement et d'aménagement régionaux;
- - les études préalables à l'élaboration de nouveaux projets dont la réalisation pourra être confiée ultérieurement à l'ABN ou sous traitées à des consultants extérieurs ;
- - l'utilisation des outils de modélisation hydraulique (modèle de simulation des écoulements du bassin) et économique (optimisation et partage des bénéfices) en tant qu'outils d'aide à la décision politique.
- - les études d'harmonisation des politiques de développement et de la législation des Etats du Bassin.

Une Division des Opérations qui est chargée :

- - de faciliter la mise en œuvre des conventions passées avec l'ABN ;
- - de suivre la réalisation des projets "extérieurs" (BAD, GEF) et de gérer directement les projets où l'ABN apporte un personnel de contrepartie (Niger HYCOS) ;
- - de suivre et animer l'activité des Structures Focales Nationales ;
- - d'animer et faciliter l'implication de la société civile.

Directeur Technique p.i: **NIANDOU Mounkaila**

Organigramme de la Direction Technique

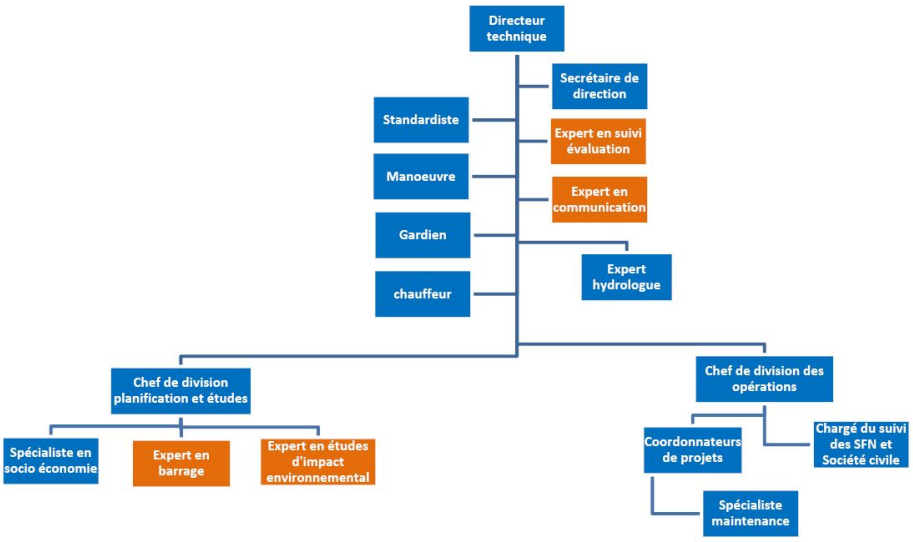

Poste créé suite à une résolution de Conseil de Ministres de l'ABN
Poste issu de l'organigramme de 2005